

Je soussigné(e) : ..... Téléphone : .....

Adresse / Hôtel (+ n° chambre) : .....

Déclare prendre en location..... vélo(s) à l'Office de Tourisme Grand Roissy

Départ le..... à .....h.....

Mise à disposition de..... gilet(s) de sécurité, ..... tendeur(s),  
.....kit(s) réparation

*Le prise d'un casque est obligatoire pour toute location de vélos*

**DOCUMENTS** :  Carte d'identité      **ou**       Passeport

**+**

Cauton CB : 150 €      **ou**       Photocopie de la carte bancaire

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- ☛ Pour des raisons de sécurité, le service de location est indisponible en cas de fortes intempéries.
- ☛ La location n'est destinée qu'aux adultes ou enfant de plus de 14 ans (grands vélos)
- ☛ Un mineur, non accompagné, doit présenter une autorisation écrite et signée par ses parents ou la personne responsable.
- ☛ Le dépôt d'une caution est exigé.
- ☛ La caution ne peut en aucun cas servir à couvrir une prolongation de location.
- ☛ L'Office certifie le fait que la copie de la carte bancaire ne sera en aucun cas utilisée.
- ☛ Le locataire s'engage à utiliser le véhicule avec soin et à pourvoir à son entretien.
- ☛ Le locataire est personnellement responsable de toute infraction au code de la route, et est toujours responsable des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du cycle loué dont il a la garde (Article 1383 et 1384 du Code Civil).
- ☛ Aucune location ne sera remboursée pour cause de mauvais temps ou retour anticipé.
- ☛ En cas de vol ou d'accident, une déclaration doit immédiatement être faite aux services de Police ou de Gendarmerie et le loueur avisé en même temps.
- ☛ Le locataire s'engage en cas de vol ou de vandalisme, à rembourser le matériel loué
- ☛ En cas de vol ou s'il se rend responsable d'un accident, le locataire ou son assurance devra réparer le préjudice subi par le loueur (valeur de remplacement du cycle et préjudice commercial). Dans cette hypothèse, la caution reste acquise au loueur en compte et à valoir sur la réparation de son préjudice.
- ☛ Il est interdit :
  - de modifier le vélo loué
  - d'effectuer des réparations importantes
  - de sous-louer

Signature du locataire

(Précédée de la mention lu et approuvé)

## Retour du locataire

Retour le..... à .....h.....

Règlement :

- A l'heure (2 € par heure) pour .....Heure(s)
- A la demi-journée : 3-6 heures (5 €)     A la journée : 6-8 heures (10 €)
- Journée + nuit : + 8 heures\* (15 €)
- \*\*Forfait week-end Roissy 4 jours / 3 nuits (vendredi - lundi) : 30€

*\*Pour le tarif « Journée + nuit », le vélo doit être rendu le lendemain à l'Office : avant 12h30, autrement un supplément par heure de 2 € sera appliqué (ouverture à 9h du bureau).*

*\*\*Valable pour une location le vendredi (dès 9h) jusqu'au lundi (avant 17h) – Office fermé le samedi et dimanche (aucune possibilité de retour du vélos le samedi ou le dimanche)*

*Toute heure commencée est due.*

Total réglé ..... €     Chèque vacances     Espèces     Carte bancaire

Nom de l'agent d'accueil :

S'assure que :     le nombre de vélo(s) loué(s) été rapporté dans l'état d'origine

Ainsi que :     le(s) antivol(s), le(s) casque(s), le(s) gilet(s) jaune(s), le(s) tendeur(s), etc....

Remarque(s) sur l'état du vélo à l'arrivée du client :

.....

.....

Signature et tampon de l'agent :

Signature du client :